



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Courriel : verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Fribourg, le 3 février 2026

2026-70

Révision de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (indemnité de gestion versée aux installations RPC participant à la commercialisation directe) – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons au courrier du 1^{er} décembre 2025 sur l'objet cité en titre, lequel a retenu toute notre attention.

Nous vous informons que le Conseil d'Etat a pris connaissance du projet soumis et n'a pas de remarque particulière à formuler.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat :

Philippe Demierre, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, pour elle et le Service de l'énergie ;
à la Chancellerie d'Etat.